

CHARTRE

HANDICAP

&

DISCRIMINATIONS



"Inspirer et se mobiliser pour que le travail temporaire devienne un choix de vie durable"



NOS ENGAGEMENTS

Chez OXYGÈNE GROUPE nous nous engageons fermement à promouvoir l'inclusion, l'égalité des chances et le respect des droits fondamentaux pour tous les individus, quels que soient leur origine, leur statut, leur handicap ou toute autre caractéristique protégée par la loi.

OBJECTIFS
DE DÉVELOPPEMENT
DURABLE



1- Engagement envers l'inclusion :

Accessibilité :

Nous nous engageons à rendre nos agences accessibles aux personnes en situation de handicap, en aménageant les locaux et en fournissant les équipements nécessaires pour faciliter leur accès et leur confort.

Recrutement équitable :

Nous garantissons un processus de recrutement équitable et transparent, où les candidats sont évalués uniquement sur la base de leurs compétences, de leur expérience et de leur potentiel, sans discrimination fondée sur le handicap, l'âge, le genre, l'origine ethnique ou toute autre caractéristique protégée.

Formation et sensibilisation :

Nous offrons une formation régulière à nos équipes sur les questions liées au handicap, à la diversité et à l'inclusion, afin de sensibiliser et d'éduquer sur les meilleures pratiques en matière de recrutement et de gestion des ressources humaines.



2- Lutte contre les discriminations :

Tolérance zéro :

Nous condamnons fermement toute forme de discrimination, de harcèlement ou de traitement injuste à l'égard des travailleurs intérimaires, des employés ou des clients, et nous prenons des mesures immédiates pour remédier à de telles situations comme l'indique notre règlement intérieur.

Traitement égalitaire :

Nous nous engageons à traiter tous les individus de manière égale, en respectant leur dignité et en veillant à ce qu'ils bénéficient des mêmes opportunités, avantages et conditions de travail, sans distinction injuste.

Ressources et support :

Nous mettons à disposition des ressources et un support approprié pour aider les personnes en situation de handicap à s'intégrer dans le milieu professionnel et à exercer leurs fonctions de manière efficace, en collaboration avec les employeurs et les partenaires.



3- Responsabilité et suivi :

Responsabilité collective : Chaque membre du Groupe Oxygène est responsable de promouvoir une culture d'inclusion et de respect au sein de l'organisation, en agissant de manière exemplaire et en intervenant lorsque des comportements discriminatoires sont observés.

Évaluation continue : Nous évaluons régulièrement nos politiques, pratiques et processus pour nous assurer qu'ils sont conformes aux principes d'inclusion et de non-discrimination, et nous apportons les ajustements nécessaires pour améliorer notre performance dans ce domaine.

En signant cette charte, nous réaffirmons notre engagement envers l'égalité des chances, le respect des droits de chacun et la construction d'une société plus juste et inclusive pour tous comme l'indique l'ADN du Groupe.



Christophe PONTENS
PDG Groupe OXYGÈNE